



Statue d'André Masséna, maréchal d'Empire, Prince d'Essling, sur la Promenade du Paillon à Nice

Bulletin de liaison

Numéro 019, Juillet 2020

Sommaire

Barthélemy LEOTARDI, agent du rattachement de Nice à la France par le Dr Michel BOURRIER	2
Un Général d'Empire retraité et décédé à Antibes : Jean-Baptiste de MOLETTE par Jacques DIMIEZ.	7
Capitaine PIERREDON, officier monégasque de la Grande Armée par P.BRANGOLO & J.DIMIEZ.	16
Mots-croisés grille n°019 par Guy LINDEPERG	21
Remue-ménages XIX de l'Empereur : Napoléon 1er part pour Sainte-Hélène par G.LINDEPERG	22
Solutions des jeux du bulletin n°018	22
Solution des Remue-ménages XVIII de l'Empereur	23

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA REDACTION DU BULLETIN ?
N'HESITEZ PAS A PROPOSER VOS ARTICLES A L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

Délégation Nice Alpes-Maritimes du Souvenir napoléonien

138 avenue des Arènes de Cimiez

06000 Nice

Tél : 06.14.11.47.07

Courriel : nice.delegation@gmail.com

Le Villarois Barthélemy LEOTARDI, (1790-1870), agent du rattachement de Nice à la France.

Par le Docteur Michel Bourrier

In memoriam Colette

A Nice, à hauteur de la Place de l'Armée du Rhin, croisant le boulevard Risso, s'ouvre à droite la courte rue Leotardi. On pourrait penser que la ville rend ainsi hommage à Pierre Barthélemy Leotardi, député sarde, qui fut un des fidèles acteurs du rattachement de Nice à la France en 1860. Mais malheureusement il n'en est rien. Cette rue honore en fait la mémoire de Jean Leotardi, Poète niçois du XVIème siècle auteur de la « Nicoeade ».



Monnaie de Paris. Médaille commémorative du rattachement du Comté de Nice et de la Savoie à la France.

12.06.1860.

Par Jean Lagrange (1831-1908)

Au centre de la composition une allégorie de l'Empire français assise sur son trône, les mains posées sur les épaules de deux figures féminines debout devant elle : Nice à droite, identifiable à ses attributs maritimes, et la Savoie à gauche, reconnaissable à son blason frappé de la croix de Savoie et au paysage rocheux figuré derrière elle. Entre les deux allégories des provinces se trouve une urne dans laquelle la Savoie glisse un bulletin de vote. Site l'Histoire par l'Image. Photo RMN-Grand Palais – Photographe inconnu. Article de Guillaume NICOUD, « 1860 : Réunion de Nice et de la Savoie à la France ». *Histoire par l'image* : <https://histoire-image.org/fr/etudes/1860-reunion-nice-savoie-france>

➤ LE REGARD DE BONAPARTE

Pietro Bartolomeo Leotardi est né à VillardelVaro, mandement du Comté de Nice, le 28 avril 1790. Un bisaïeul « baile » (maire du village), un grand-père francophone, paysans aisés intendants des comtes Salmatoris (*dont j'ai conté l'histoire dans le Bulletin N°3 de Février 2016*), un père avocat niçois promis à l'achat d'un titre nobiliaire auprès de la monarchie sarde : il serait devenu un riche propriétaire foncier s'il n'avait croisé chez son oncle, « maison JA Sauvaigue, 4ème étage, 4 rue de l'Indivisibilité » (maintenant rue Saint François de Paule), à l'état-major de l'Armée d'Italie, fin mars 1796, le regard du général Bonaparte, « si bienveillant et si doux » comme dit George Sand.

Cette rencontre à l'âge de 6 ans, décida de sa vie, consacrée à la France.



La « Maison Sauvaigne » (encore appelée le « Palais Hongran ») rue François de Paule à Nice où Bonaparte, commandant en chef de l'Armée d'Italie, a logé du 26.03.1796 au 02.04.1796.

(cf l'article d'Alexandre Gourdon : "Quand Bonaparte dormait à Nice : enquête sur ses lieux de résidence" Bulletin n° 18 mars 2020)

Elevé dans la culture française au collège de Puget-Théniers, il fit son droit à Turin et devint avocat. Orphelin d'un père « *filofrancese* », assez riche pour « *vivre des rentes* », il épousa en 1812 Charlotte Durand de la Penne, que « *le Comte de Provence Louis XVIII tint sur les fonts baptismaux* ». Elle était née d'une vieille famille militaire (dont la tradition s'est maintenue jusqu'à l'amiral italien Luigi de la Penne, héros des torpilles humaines d'Alexandrie en 1941). Soutenu par son oncle par alliance l'amiral Missiessy, Barthélemy Léotardi entra, peu avant 1813, dans les Postes Impériales à Antibes.

Sous la Restauration, son royal parrainage amplifia sa carrière française : en 1829, responsable des six départements du Languedoc, il inventait les « *facteurs ruraux* », succédant aux piétons soldés par les communes. Carrière bien nécessaire car la Restauration sarde avait exclu Madame Léotardi, « *parce que sa famille est française* », de l'indemnité des biens du feu marquis son père ; de surcroît, elle n'avait pas eu droit non plus au milliard des émigrés. Néanmoins son époux avait déjà arrondi son patrimoine villarais, non sans signaler à l'Intendant Crotti, dès 1823, « *la nécessité d'ouvrir une route dans le défilé du Var* ». Charité bien ordonnée

➤ UNE « TAUPE » SOUS LA RESTAURATION SARDE ?

La Révolution de 1830 réforma le filleul de Louis XVIII, le renvoyant en 1831 dans son village natal, où il avait déjà participé à reconstruire la chapelle des Pénitents, ravagée en 1793 par les Bleus et par les Piémontais. Sa femme en fit une dépression, et le couple se tourna vers l'art et la religion, offrant à l'église un Martyre de saint Barthélemy, bonne copie de Ribera. Zone d'ombre, où Léotardi révélait « *l'avarice et la mauvaise foi des gavots (habitants des hauts pays du Comté)* », profitant en 1832 « *gratuitement et indûment* » d'un terrain qui ne lui appartenait pas ou introduisant des chèvres sur les communaux et y faisant couper du bois. Il n'en obtint pas moins un siège de juge au Tribunal de Puget-Théniers, tout en échappant au choléra de 1835.

Sa « *dame* », habillée comme à Paris, n'appréciait guère les notables locaux, paysans embourgeoisés par l'acquisition du Château de l'émigré Salmatoris, déclaré Bien National. Elle poussa son mari à reprendre la profession d'avocat, ce qui leur permit de fréquenter la société cosmopolite et francophone de Nice dans leur bel appartement de la place Carlo Alberto (*actuelle place Masséna*). Lui, s'imprégnait de science agronomique grâce aux ouvrages français de la Société Typographique, librairie de siens cousins ; il bonifiait ses vignes et sa magnanerie ; il attirait l'attention de l'Intendant sur l'insuffisance des communications : il rappelait non sans une certaine acrimonie qu'il lui avait fallu « *guayer* » (*traverser à gué dangereusement sur le dos des paysans*) en aval de Villars, car à nouveau il se préoccupait des voies du haut-pays.

Mais dans les années 1840 il élargit le champ de ses activités. Ses voyages à Turin et outre-Var donnèrent lieu à des accusations de contacts avec la France : avec l'ambassadeur Monsieur de Rumigny comme avec le Consulat de Nice et les loges maçonniques, ne le surnommait-on pas à Villars « *Léotardi le Parisien* » ?

Il commençait à tailler son chemin, de Villars à Guillaumes, de l'Estéron des La Penne à Puget-Théniers. Il propageait, avec le syndic (maire) de Villars, notre ancêtre Gian Onaroto Audoli, revenu en 1814 des steppes russes (cf article du Docteur Colette Bourrier-Reynaud dans le Bulletin N°5 de Septembre 2016), la légende dorée et le culte de Napoléon, « *et toujours un souvenir de l'Empereur* ».

Bourgeois conquérant féru de culture française, comme en témoigne sa bibliothèque, ouvert à la science et au progrès, il avait compris que le destin du Comté abandonné par la lointaine Turin ne saurait s'accomplir qu'avec la puissante voisine, la France, dont il conservait le souvenir impérissable.

➤ LE DEPUTE DE PUGET-THENIERS

Après l'octroi par Charles-Albert du « Statuto » en mars 1848 et fort de l'appui de son compatriote Audoly, l'avocat libéral Léotardi se fit élire par les gavots sans rancune, député du 4ème Collège (Puget-Théniers) au premier Parlement Subalpin, « *à la seconde votation le 29 avril à une heure tarde* » par 241 électeurs politiques sur 279 ; il sera réélu aux deuxième, troisième et quatrième législatures. Il fut validé, malgré une opposition qui l'accusait de s'être fait naturaliser français.

S'opposant aux réactionnaires, conservateurs et aristocrates, il vota contre les pleins pouvoirs. Déplorant les insuffisances piémontaises, le député de gauche prononçait le 25 novembre 1848 au Palais Carignan de Turin un discours en français, véhément et diversement accueilli, où il faisait le panégyrique des institutions françaises en défendant une pétition des citoyens de Puget : « *... les trois vallées de la Tinée, du Var, et de l'Estéron... sont laissées depuis 1814 dans l'oubli... Villar du Var souffre depuis 1814 le grave dommage de ne recevoir des lettres qu'après cinquante heures de parcours (sans avoir) ce degré de perfection dont l'Angleterre, la France et la Belgique jouissent depuis tant d'années.* »

Malgré le rappel de « *l'ancienne fidélité à nos rois de ces bons montagnards si passionnés pour la liberté, l'égalité et la fraternité* », la menace une première fois exprimée du rattachement à la France était sous-jacente ; le passage : « *si nos contrées, par des événements extraordinaires, redevenaient françaises* », non plus que la tirade anticléricale vitupérant les visites pastorales de l'Evêque, ne risquaient guère de plaire.

Il poursuivait :

- « *Le chemin du Villar au Puget est d'une telle importance pour Nice, qu'il est hors de doute que, dès que nous aurons par nos armes, soutenues par une armée française, que j'ai toujours crue nécessaire, rétabli le royaume de la Haute Italie, le Ministère ne s'empresse d'en proposer aux Chambres la construction* », ainsi que celle du chemin de fer de Nice à Turin.

- « *Pour assurer une bonne éducation aux filles des familles riches et du peuple... la langue française devra être adoptée* ».

Perpétuelle référence à la France, suivie d'une menace implicite de « *dépiémontisation* » :

- « *Si l'état d'abandon de nos contrées se prolonge, il est à craindre que ces populations fidèles... ne se désaffectionnent du Piémont* ».

Le 6 mai 1850, Léotardi réitérait lourdement, malgré les accusations du ministre des Finances, sa comparaison entre une hypothétique Nice française et Nice sous le régime de la Maison de Savoie. Ainsi, s'aventurant sur un terrain politique sensible en laissant entendre que la région eût été mieux si elle fût demeurée française, dénoncé à Turin comme bonapartiste et partisan de la France, il fut salué par la presse francophone niçoise comme le seul connaisseur du territoire de la Montagne et de ses besoins.

Nommé cependant conseiller provincial en janvier 1849, syndic de Villars à la mort d'Audoly, il y fit ouvrir une école de filles. Mais il dut s'opposer au curé et à l'évêque qui voulaient fermer les cabarets le dimanche, au Conseil provincial et aux députés niçois privilégiant leur ville contre les vallées. « *Le Français* », l'un des premiers protagonistes du rattachement dans le haut-pays, ne se fit pas que des amis en haut lieu. On s'arrangea pour faire échouer son élection à la cinquième législature. Abandonnant, dit-il, « *l'honneur d'être député* », il revint à Villars occuper le numéro 1 des électeurs politiques, il payait d'ailleurs la plus lourde imposition (164 livres).

➤ **LE RATTACHEMENT DE NICE EN 1860**

Léotardi habitait la grande maison de Las leras (*les aires de battage du blé*), restaurée et agrandie après 1830, pour s'y consacrer à la sériciculture dans sa magnanerie et à l'accroissement de ses récoltes sur la pièce de terre achetée à notre bisaïeul Borelli – toujours « *l'avarice des gavots* ». Charlotte s'adonnait au dessin et recevait désormais au « Château » dans un but intéressé la « Nomenclatura » de la Montagne.



Las leras, propriété de Léotardi à Villars. Crayon de Madame Léotardi, Septembre 1858 (Archives particulières).

En effet son mari, au-delà de ses études d'agriculture et d'histoire, n'avait pas renoncé à ses activités politiques. Il continuait d'œuvrer pour la Viabilité du Var - l'abbé Niel son successeur au Parlement poursuivait sur sa lancée - Léotardi se rapprochait du peuple en partageant l'exaspération locale contre le régime sarde.

Il obtint la médaille de Sainte-Hélène pour des compatriotes vieux soldats de l'Empire. Il allait au Puget toucher des mandats pour les rescapés de Solferino. Il mobilisa la plupart des notables de son arrondissement au lendemain de la Campagne d'Italie, alors que bourgeoisie, avocats, propriétaires « *sont en général contre l'annexion* », écrivait le préfet du Var.

Léotardi, en accueillant à Puget-Théniers la mission française du 1^{er} avril 1860, contribua à faire « *bien voter : numériquement ce n'est pas la ville de Nice qui a donné le pays à la France, c'est le Comté Montagnard* », a pu écrire Compan. Villars le fit bien voir : « *228 votants sur 228 inscrits* », gravait en 1960 le maire Maurice Reynaud sur la placette du Centenaire.



Une lettre de Léotardi du 26 mars 1860 dans le *Messenger de Nice*, sa signature au bas de l'article du 18 avril avaient désavoué le combat d'arrière-garde de Garibaldi et appuyé la déclaration célèbre et cynique de Cavour : « *non, Nice n'est pas italienne ! Nice est française !* »

Vint la récompense, la Légion d'honneur remise en présence de la délégation du haut-pays par Napoléon III lors de sa visite à Nice, le 12 septembre 1860, retracée dans l'illustration ; Madame Léotardi était du nombre des « *dames présentées à S.M. l'Impératrice* ». Le Parisien devenait « *Le Chevalier* ». Membre de la Chambre et de la Société d'Agriculture, Léotardi fut le premier Conseiller Général du canton de Villars, qu'il défendit jusqu'à obtenir une voirie convenable pour le village depuis la Route Impériale. Ce chemin, ultime habileté, fut élargi jusqu'à l'église depuis Las Léras, nom maladroitement francisé en « Les Hyères ».



Photo du premier Conseil général des Alpes-Maritimes en 1860
Au centre devant la table gauche : Malausséna, maire de Nice et président du Conseil général.
A ses côtés le Procureur général Lubonis, député du département qui assura, en 1861, la présidence du Conseil général.

Après avoir revu son Empereur lors de sa rencontre niçoise avec le Tsar (28 octobre 1864), la maladie ne tarda pas à réduire l'assiduité du notable aux séances du Conseil Général. Il reçut encore aux Hyères l'officier villarois Magnan, distingué au Mexique. Sa femme mourût en novembre 1868. Léotardi se retira à Villars, et ne se représenta point en 1870 laissant sa place à son neveu Victor.

Barthélemy Léotardi mourut le 08.12.1870, à l'âge de 80 ans, abattu par la chute de cet Empire qui avait réalisé ses vœux d'enfant, de cette France qu'il avait choisie et qu'il avait aimée, comme son terroir, d'un amour charnel. Il léguait des messes à l'église, les Hyères à ses cousins Lempereur, 1000 francs au Bureau de Bienfaisance et son exemple aux Villarois. On ignore où il fut enterré. Son souvenir se perpétue à Villars-sur-Var avec la rue « de l'illustre Joseph Léotardi » son parent.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

- . Archives Communales de Villars sur Var. Archives Départementales des Alpes-Maritimes.
- . Archivio di Stato Torino. Archives familiales Durand de la Penne.
- . Presse niçoise 1848-1870. Nice historique.
- . Bulletins de la Délégation niçoise du Souvenir Napoléonien.
- . Magnan (docteur Alphonse) : Un fief des Grimadi de Beuil, Nice, Don Bosco 1936.
- . Bourrier (Michel) : Barthélemy Léotardi, Paris, Editions du CTHS 1994.
- . Bourrier-Reynaud (Colette) et Vernier (Olivier) : Personnalités et familles du Comté de Nice face à l'annexion de 1860, Nice, ASPEAM 2010.
- . Riberi (Mario) : Les députés du pays niçois à la Chambre subalpine de Turin 1848-1860, Nice, ASPEAM Serre 2019.

Un Général d'Empire retraité et décédé à Antibes : Jean-Baptiste de MOLETTE, Baron de Morangiès.

Par Jacques DIMIEZ

Dans la soirée du lundi 21.05.1827, deux antibois se présentent devant le Maire d'Antibes, Monsieur Pierre Glanraud, remplissant les fonctions d'officier d'Etat Civil. L'un d'eux est Honoré Martin Polieucte Reille, chef d'escadron en retraite, âgé de 46 ans, par ailleurs commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis ; l'autre est Jean Mathieu Albertini, 54 ans, chef de bataillon en retraite. Tous deux viennent déclarer le décès de leur ami Jean-Baptiste Molette de Morangiès, Général de brigade, Baron d'Empire, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, maréchal de camp en retraite.

Jean-Baptiste Molette s'est éteint à son domicile antibois à 7 heures du matin, à l'âge de 69 ans. Il était veuf de Dame Agnès Castellinard née à Nice en 1769, épousée le 30.07.1795 à Nice, fille de Dominique Castellinard et de Victoire Gastaud.

Ce militaire intrépide, aux états de service glorieux en particulier en Italie et en Egypte, qui grâce à ses talents militaires a gravi tous les échelons, dont le nom est inscrit parmi les 660 noms gravés sur l'Arc de Triomphe, est largement ignoré par les historiens. A titre d'exemple, il n'est pas cité dans le « Dictionnaire Napoléon » élaboré sous la direction de Jean Tulard, ni dans le « Dictionnaire du Consulat et de l'Empire ». Une rare gravure datée de 1825 le représente à cheval au cours de la campagne d'Egypte, livrant un combat fougueux et prêt à achever un Mamelouk qu'il vient de désarçonner.



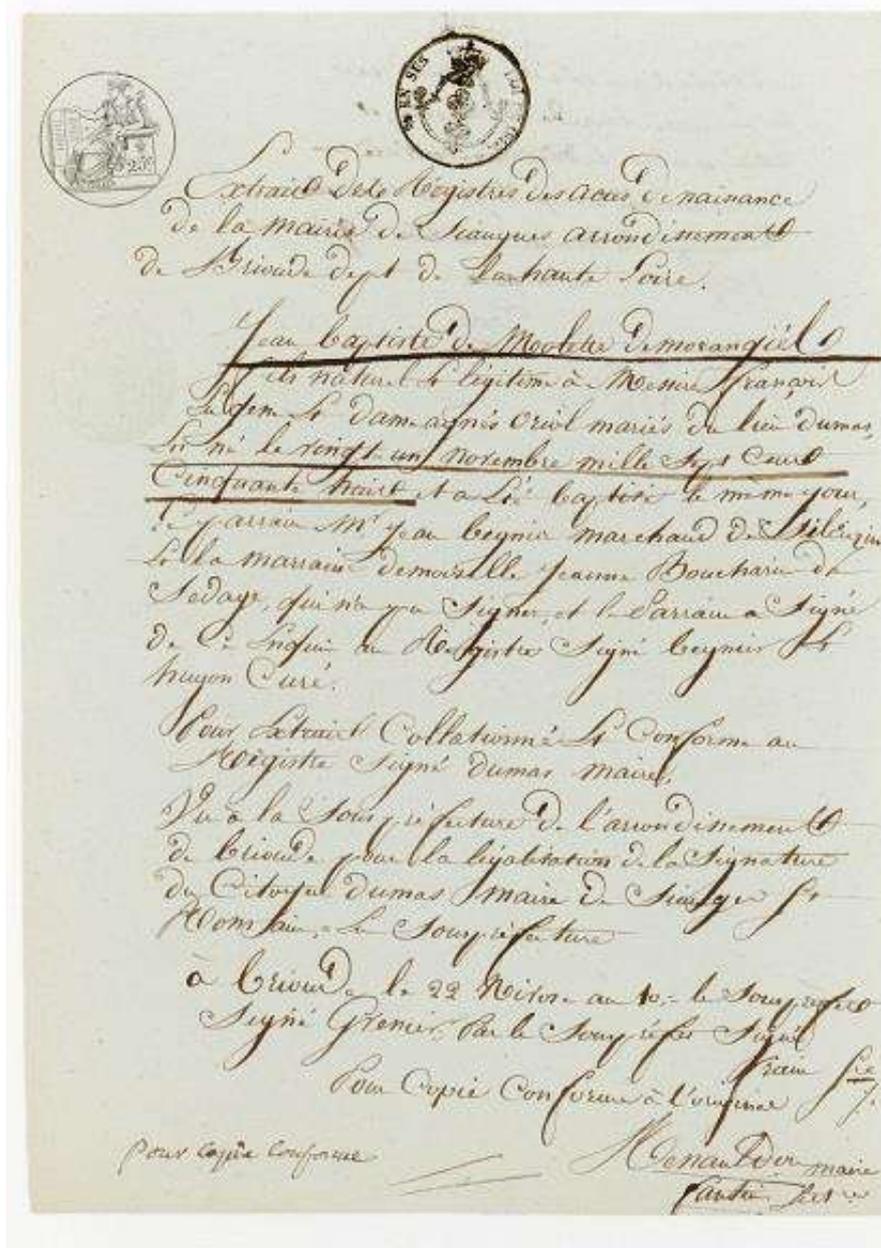
Gravure tirée de Charles Mullié, « Jean-Baptiste Molette », dans la « Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850 »

Durant toute sa carrière aux armées, de 1775 à 1815, ce militaire a acquis son avancement sur les champs de bataille et ne les a quittés que pour soigner successivement ses nombreuses blessures. Napoléon, juste appréciateur des vertus et des talents militaires, l'a élevé au rang de Commandant de la Légion d'Honneur et lui a régulièrement témoigné sa confiance.

➤ **Issu d'une famille de la noblesse de la Haute Loire**

Jean-Baptiste Molette est né le 24.11.1758 dans le Département de la Haute-Loire, à Siaugues-Saint Romain, dans le canton de Langeac, arrondissement de Brioude. Il est baptisé le lendemain. La commune porte de nos jours le nom de Siaugues-Sainte-Marie après avoir fusionné en 1974 avec le bourg de Sainte-Marie-des-Chazes.

Jean-Baptiste est issu de l'illustre et très puissante Maison des Molette de Morangiès, qui possède plusieurs seigneuries en Gévaudan. Cette famille de la noblesse a donné nombre d'ecclésiastiques, de chevaliers, de militaires et de représentants aux Etats Généraux du Languedoc. Jean-Baptiste est membre de la lignée de la « Roche du Mas ».



Copie de l'acte de naissance de Jean-Baptiste Molette de Morangiès
Mairie de Siaugues. Arrondissement de Brioude. Haute Loire

Son père, François de Molette de Morangiès, Seigneur de la Roche du Mas, coseigneur de Varennes-Saint-Honorat, est né à Siaugues-Saint-Romain le 29.06.1719. Il est décédé le 29.06.1768 à l'âge de 49 ans. Il avait épousé Dame Agnès Oriol (1726/1797) le 05.02.1750 à Siaugues-Saint-Romain. Celle-ci est décédée à l'âge de 71 ans.

Le couple a eu quatre filles et cinq garçons. Jean Baptiste est le sixième enfant et le quatrième garçon de la nombreuse fratrie.



Carte de la Haute Loire

NB : Jean-Baptiste n'appartient pas à la branche de Pierre Charles de Molette, Marquis de Morangiès, Baron de Tournel et d'Allenc (1701-1774) et de son fils Jean François Charles Comte de Morangiès (1728-1801), mousquetaire du Roi, Colonel du Régiment De Languedoc, tous deux injustement accusés d'être responsables ou complices, des meurtres de la « Bête du Gévaudan ». Aucun argument valable n'a accrédité cette accusation reprise dans de nombreux livres et films.

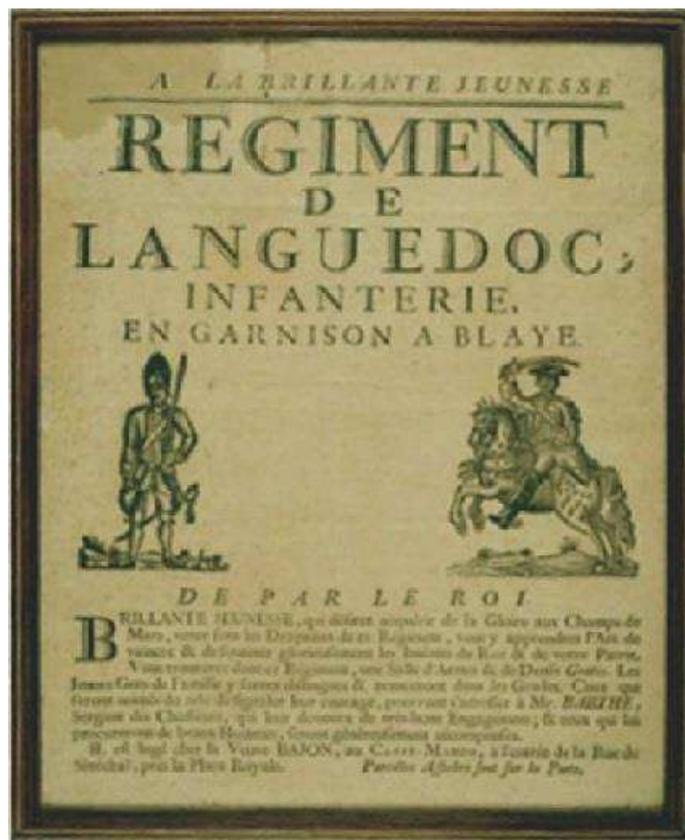
Comme c'est la tradition dans la famille, à l'adolescence, Jean-Baptiste adopte la carrière des armes et se met au service des armées du Roi. Il y rejoint nombre de ses cousins et deux de ses frères.

➤ Premières armes au Régiment de Languedoc

Le 15.06.1775, à l'âge de 17 ans, Jean-Baptiste intègre, en qualité de cadet, le régiment de Languedoc dont Charles de Molette, Comte de Morangiès avait été colonel quelques années auparavant.

Ce régiment d'infanterie a été créé en 1672 par extraction du régiment Royal-Roussillon puis il a été renforcé par le régiment d'Aunis en 1749.

Il a surtout servi dans les ports des colonies françaises et a participé à la plupart des guerres de la Monarchie, en particulier à la guerre de Sept Ans, pendant laquelle il s'est battu en Nouvelle-France.



Dans ce corps, Jean-Baptiste Molette obtient son brevet de sous-lieutenant le 27.08.1778 puis de lieutenant le 29.12.1785. Bien qu'il soit de naissance noble, il rejoint les armées de la Révolution et le drapeau tricolore. Le 01.01.1791 son régiment est renommé « 67^{ème} régiment d'infanterie ». Sa dissolution sera prononcée le 19.02.1797. Ses 1^{er} et 2^e bataillons seront incorporés à la « 34^{ème} demi-brigade d'infanterie de ligne ».

Jean-Baptiste est promu le 12.01.1792 au grade de Capitaine dans le régiment de La Sarre, devenu « 51^{ème} régiment d'infanterie », puis passera par amalgame à la 101^{ème} demi-brigade de bataille (1793) puis à la 25^{ème} demi-brigade d'infanterie de ligne (1796).

➤ **Campagnes d'Italie dans l'avant-garde de la division Masséna**

De 1793 à 1797, Jean Baptiste participe aux campagnes à l'armée d'Italie, et commande comme capitaine et chef de bataillon provisoire le 1^{er} bataillon qui forme l'avant-garde de la division Masséna. Jean-Baptiste Molette est blessé par balle au siège de Milan le 15.05.1796. La blessure est heureusement sans gravité.

Il participe à la prise de Brescia le 27.05.1796. Après des prodiges de valeur au Col de Raus en Piémont, à la tête d'un bataillon de grenadiers, il s'empare de deux redoutes face à un ennemi en nombre supérieur, mais il tombe aux mains des Autrichiens en voulant investir une troisième redoute. Prisonnier, Napoléon l'aurait échangé contre 200 soldats pris à l'ennemi.

Il se distingue en plusieurs occasions par sa bravoure. Il s'illustre particulièrement le 12.11.1796, en Vénétie (province de Vérone) lors de la très dure bataille de Caldiero, face aux troupes autrichiennes du baron Joseph d'Alvinzy, Alors que les Français sont au nombre de 16000 et les Autrichiens 8000, le gain de la bataille reste indécis. Devant la vaillance de Jean-Baptiste, le général en chef Napoléon Bonaparte le nomme, chef de bataillon sur le champ de bataille où 3000 Français ont péri. Molette passe en Suisse, où il commande un bataillon de grenadiers de l'avant-garde, sous les ordres du général Pijon.



Soldat de la 18^{ème} demi-brigade

➤ Expédition d'Egypte à la tête de la 18^{ème} demi-brigade

Ayant fait ses preuves sur le champ de bataille en Italie, Molette est nommé par Bonaparte lors de la campagne d'Egypte, le 13.05.1799, chef de brigade de la « 18^{ème} demi-brigade d'infanterie de ligne » (créée par la loi du 07.01.1796),

La 18^{ème} est une unité solide et déterminée. Ses hommes s'enorgueillissent de la phrase prononcée le 14.01.1797 par Bonaparte qui marchait à leur tête, alors que le régiment poursuivait les Autrichiens à Garda : « *Brave 18^{ème}, je te connais, l'ennemi ne tiendra pas devant toi !* »

Molette fait toutes les campagnes d'Orient de l'an VII à l'an IX, jusqu'au retour de l'armée en France. Pendant toute cette campagne, il fait preuve d'une grande présence dans les combats.

Son intrépidité, sa ténacité, son esprit combatif valent à Molette de nombreuses blessures. Il n'est pas avare de son sang. Au siège de Saint-Jean d'Acre, le 17.05.1799, Jean-Baptiste Molette reçoit une balle. A la bataille d'Aboukir devant Alexandrie, le 25.07.1799, face aux 16000 soldats de l'armée turque de Mustapha Pacha débarqués par la flotte anglaise de l'amiral Sidney-Smith, une balle lui fracasse le bras droit. Un autre coup de feu l'atteint au bras gauche le 21.03.1801.

Ses vieux compagnons d'armes rapporteront qu'à son retour d'Egypte il avait les deux bras cassés et pas moins de 18 blessures légères... Le général en chef de l'armée d'Orient, Menou, l'élève au grade de **général de brigade** le 24.05.1801. Sa nomination est confirmée à la date du 30.11.1801 par arrêté des consuls du 24.03.1803.

➤ Commandements territoriaux :

Molette prend le commandement de la place de Grenoble (04.12.1801) puis du département des Basses-Alpes à la 8^{ème} division militaire (24.03.1803) et il est inscrit sur le tableau des 240 officiers généraux de brigade par arrêté du 24.03.1803.

Devenu membre de la Légion d'honneur le 11.12.1803 et élevé au rang de « **commandant de la Légion d'honneur** » le 14.06.1804, le général Molette est nommé commandant de la ville de Gênes le 18.07.1805.

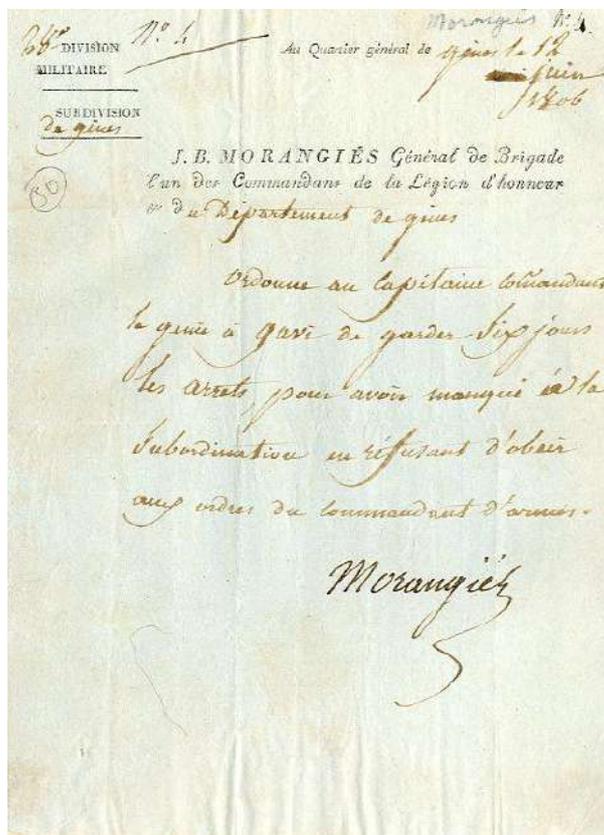
C'est un poste de confiance. Dans la cité de Gênes, Jean-Baptiste Molette veille à la discipline :

Pour preuve une lettre imprimée à son en-tête, signée de sa main depuis Gênes et datée du 12.06.1806.

Elle est adressée au capitaine commandant le génie à Gavi.

Par cet ordre, il signifie à son correspondant de « *garder six jours les arrêts pour avoir manqué à la subordination en refusant d'obéir aux ordres du commandant d'armes.* »

En 1808, il est aux commandes du département de Gênes et du golfe de la Spezzia. En 1812, l'Empereur l'appelle à la tête des cohortes des gardes nationales stationnées à Paris.



Ordre du Commandant de Gênes en date du 12.06.1806



➤ **Baron d'Empire en 1811**

Molette est élevé au rang de baron d'Empire par Décret du 30.06.1811.

Par lettres patentes du 01.01.1813 ses armes sont ainsi définies : « D'azur, au cor d'argent en guiché d'or, accompagné de trois molettes, deux en chef et une en pointe, d'argent ; franc-quartier des barons tirés de l'armée, brochant au neuvième de l'écu. Livrées : les couleurs de l'écu »,

➤ **Une série de postes de confiance**

En 1813, Jean-Baptiste Molette prend le commandement du département de l'Oise, puis de nouveau celui de Gênes le 25.11.1813.

Il quitte ce poste par suite de l'accord de capitulation conclu par le gouverneur de Gênes, le Baron Frésia avec le général anglais Bentinck le 21.04.1814. La garnison quitte la ville le lendemain avec armes et bagages et six canons et prend la route de Savone.

Le 26.04.1814 Molette est appelé au commandement en chef des troupes de la 28ème division militaire lors de leur rentrée en France par ordre du Prince Borghèse, gouverneur général des départements au-delà des Alpes.

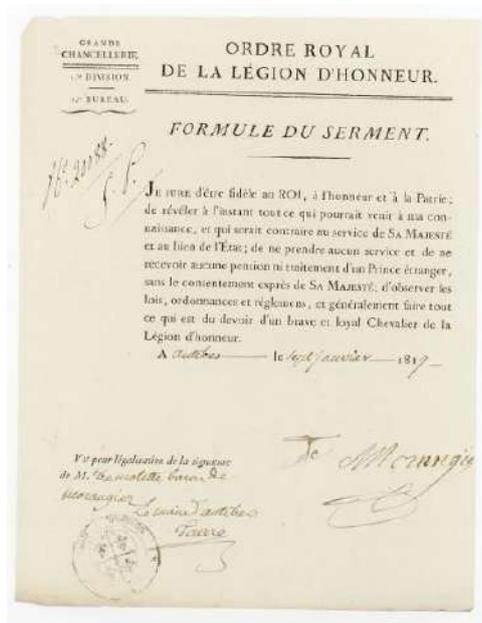
Lors de la première Restauration, Louis XVIII le nomme chevalier de Saint-Louis, et l'emploie dans la 8ème division militaire, en le mettant à la disposition du maréchal Masséna ; ce dernier nomme Molette, le 07.11.1814, commandant de l'arrondissement de Draguignan (Var).

➤ **Participation aux Cent-jours**

Molette continue de remplir les mêmes fonctions jusqu'au 01.06.1815, époque à laquelle le lieutenant-général Verdier l'appelle à Marseille pour le charger de l'organisation des gardes nationales de la 8ème division militaire en remplacement du général Mouton-Duvernét.

Il est nommé, par le maréchal Brune, commandant en chef des trois bataillons d'élite du Var et des Basses-Alpes, des bataillons retraités de l'Isère et des Bouches-du-Rhône, et de la garde nationale de Toulon : ces divers corps ayant été licenciés le 31.07.1815, il fait valoir ses droits à la retraite le 04.09.1815 et se retire dans la ville d'Antibes.

➤ **Serment au Roi le 07.01.1817**

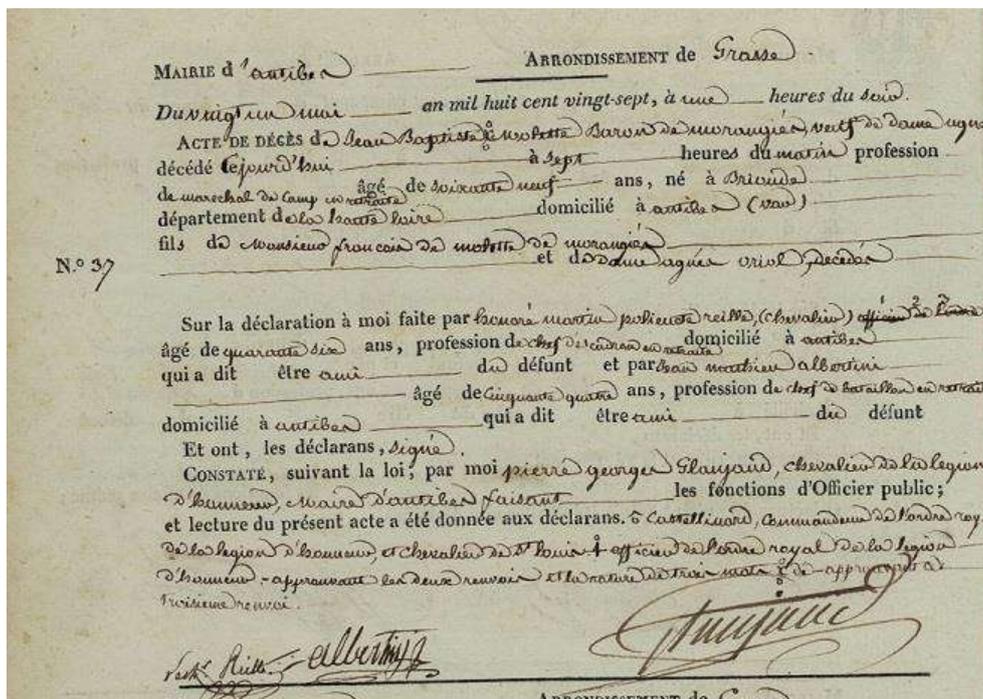


Serment au Roi signé le 07.01.1817

par Jean-Baptiste Molette de Morangiès

« Je jure d'être fidèle au ROI, à l'honneur et à la Patrie ; de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance, et qui serait contraire au service de sa majesté et au bien de l'Etat ; de ne prendre aucun service et de ne recevoir aucune pension ni traitement d'un Prince étranger, sans le consentement exprès de SA MAJESTE ; d'observer les lois, ordonnances et règlements, et généralement faire tout ce qui est du devoir d'un brave et loyal Chevalier de la légion d'honneur. »

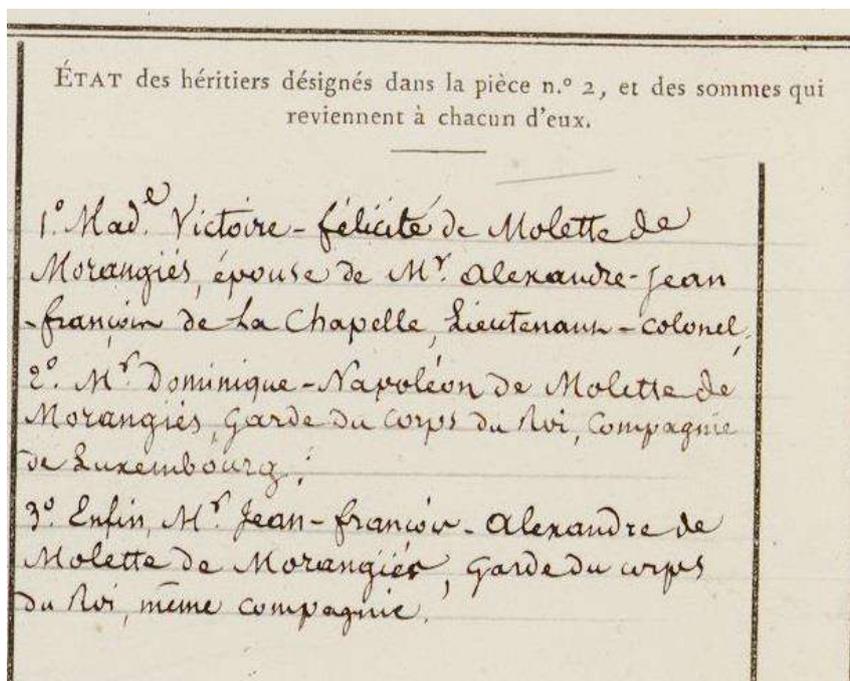
➤ **Décès et descendance : Jean-Baptiste Molette meurt le 21 mai 1827.**



Acte de décès de Jean-Baptiste Molette. 21.05.1827 ; Archives municipales d'Antibes.

Il termine ainsi modestement une vie tout entière passée au service du pays.

Il laisse trois cohéritiers répertoriés par la Chancellerie de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur en vue du règlement des arrérages dus aux héritiers après son décès. Cet état mentionne comme héritiers « légitimes et naturels » :



Extrait du relevé de l'Ordre de la Légion d'Honneur au décès de Jean-Baptiste

- **Dominique Napoléon Baron de Molette de Morangies**, garde du corps du Roi, dans la Compagnie de Luxembourg (*), domicilié à Saint-Germain,

- **Jean-François Alexandre de Molette de Morangiès**, également garde du corps du Roi dans la même Compagnie de Luxembourg (*),
- et **Victoire Félicité de Molette de Morangiès** épouse de Monsieur Alexandre Jean-François Lesueur de la Chapelle, lieutenant-colonel.

Selon plusieurs sites généalogiques Victoire aurait épousé en secondes noces le Colonel d'artillerie Comte Paolo de Morelli du Popolo di Ticineto (1797-1868).

(*) Par ordonnances du 15.06.1814 puis du 01.09.1815, la Restauration a rétabli les compagnies de gardes du corps du Roi licenciées en 1791.

➤ **Inscription sur l'Arc de triomphe de l'Etoile :**

En 1841, quatorze années après sa mort, Jean-Baptiste Molette obtient enfin une reconnaissance posthume : il est inscrit sous le nom de « Morangiès » sur la 30^{ème} colonne du pilier sud de l'arc de triomphe de l'Étoile (Avenue des Champs Elysées / Avenue Kleber).



30^{ème} colonne du pilier sud de l'Arc de Triomphe

Ainsi, ce héros discret, combattant valeureux et infatigable, a pris rang sur ce pilier sud qui recense les noms de 166 hommes illustres et notamment Kellermann, Soult, Masséna, Berthier, Bessières, Augereau, Joubert, Murat, Desaix, Kleber, Dumerbion, Mireur, Brune, Andréossy, Exelmans, Larrey et Desgenettes... Il n'est donc pas un oublié de la gloire.

Remerciements à Benoit Lorenzini pour sa relecture et ses précisions complémentaires.

PRINCIPALES SOURCES :

1. Archives municipales : Acte de décès : Codes paroissiaux. Registres des Décès Antibes arrondissement de Grasse. Registre Cote 4^{F5} 1827
Vue 187. Rubrique n°37. 21.05.1827.
<https://archives.ville-antibes.fr/>
2. Généalogie :
 - « Histoire et Généalogie de la Famille Molette de Morangiès et de ses alliances » par Marc Gauer. Collection « Cahiers Ardéchois ». 07.08.2012. Mise à jour 05.11.2015. Pages 24 et 25.
 - Document sur site « Cahiers Ardechois » : <http://cahiersardechois.free.fr>
 - « Nobiliaire universel de France »
<https://fr.calameo.com/read/000357550db0ebfacbcbf>
3. « Fastes de la Légion d'Honneur: Biographie de tous les décorés » de A. Lievyns, Jean Maurice Verdot, Pierre Bégat : Paris. 1845.
Volume 3. 3^{ème} édition. 20 Place Royale. Page 408 et suivante.
4. Charles Mullié, « Jean-Baptiste Molette », dans la « Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850 ». Document site : Jean-Baptiste Molette », dans Charles Mullié : [Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850, 1852](#)
5. Annales, de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, 1851. Volume 15. Pages 338 et suivantes
<https://books.google.fr/books?id=UDo2AAAAMAAJ&pg=PA338&dq=jean-baptiste+molette+de+morangi%C3%A8s&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwitiq7Qm8nIAhVSTBoKHQluBiAQ6AEIKDAA#v=onepage&q=jean-baptiste%20molette%20de%20morangi%C3%A8s&f=false>
6. Archives nationales de la Légion d'Honneur : Base LEONORE : Liens actifs :
[Cote LH/1898/34](#) » [archive], base Léonore, ministère français de la Culture
http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=COTE&VALUE_1=LH%2F1898%2F34
7. Guide de l'étranger dans la Haute-Loire par Hippolyte Malègue, membre de la Société académique du Puy. Texte de Monsieur Audiard-Bonnet. Bibliothèque de l'Université du Minnesota. Imprimerie MP Marchessou. 23 Boulevard Saint Laurent. Le Puy. Edition 1866. Page 490.
<https://books.google.fr/books?id=5E11AQAAAMAAJ&pg=PA490&dq=G%C3%A9n%C3%A9ral+jean+baptiste+Molette+de+Morangi%C3%A8s+Antibes&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjkjDeoNjCahXnz4UKHamRDEsQ6AEIjzAA#v=onepage&q=G%C3%A9n%C3%A9ral%20jean%20baptiste%20Molette%20de%20Morangi%C3%A8s%20Antibes&f=false>
8. Wikisource : La Bibliothèque libre. Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850.
[https://fr.wikisource.org/wiki/Biographie_des_célébrités_militaires_des_armées_de_terre_et_de_mer_de_1789_à_1850/M#MOLETTE_\(JEAN-BAPTISTE\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Biographie_des_célébrités_militaires_des_armées_de_terre_et_de_mer_de_1789_à_1850/M#MOLETTE_(JEAN-BAPTISTE))
9. Les 660 noms inscrits sur l'arc de triomphe de Paris : Site:http://arnauld.divvy.pagesperso-orange.fr/arc_de_triomphe.htm
10. Base Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Molette
11. Généal43 : Le site de la généalogie en Haute-Loire :
https://jean-louison.pagesperso-orange.fr/geneal43/celebrities/legiondhonneur/molette_jean-baptiste.htm
12. Site Héraldique Blasons armoiries :
http://www.heraldique-blasons-armoiries.com/armoriaux/noblesse_empire/blasons_M25.html
13. Informations plus précises sur
<http://chan.archivesnationales.culture.gouv.fr/BB/29/969> page 4. Titre de baron, accordé par décret du 30 juin 1811, à Jean, Baptiste Morangiès. Paris (1er janvier 1813).
[BB/29/1066](http://chan.archivesnationales.culture.gouv.fr/BB/29/1066) page 247. M. Morangiès, général de brigade.
14. Napoléon ; Histoire du Consulat et de l'Empire. Historique du 18ème de Ligne.
<https://www.napoleon-histoire.com/historiques-18e-de-ligne-le-consulat-et-le-premier-empire/>
15. Armorial des Barons de l'Empire
https://www.wikiwand.com/fr/Armorial_des_barons_de_l'Empire

Le Capitaine Jean-Pierre PIERREDON, officier monégasque de la Grande Armée.

Par Patrick Brangolo et Jacques Dimiez

Le capitaine Pierredon, né à Monaco, a eu un parcours militaire éblouissant, il a combattu dans les rangs de la Grande Armée et a fini ses jours à Loches. Les recherches menées récemment ont permis d'en savoir un peu plus sur sa carrière et d'enrichir l'article paru sous la plume d'Alain Pigéard dans le Bulletin N°8 de juin 2017.

A l'occasion de ses recherches portant sur les sépultures des soldats du 1^{er} Empire, Patrick Brangolo a retrouvé en 2017 au cimetière de Loches (37), la tombe du capitaine Jean-Pierre Pierredon. Située dans le dernier carré ancien « des Montains », vers le haut du cimetière coté mur, la tombe comporte une stèle au sommet arrondi sur laquelle figure la mention suivante :

« JEAN-PIERRE PIERREDON CAPITAINE AU 1ER RÉGIMENT DE CUIRASSIERS, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR DÉCÉDÉ LE 16 DÉCEMBRE 1836 »



Cette sépulture fortement dégradée, autrefois mangée par la mousse, dont les inscriptions sont en voie d'effacement, a pu être sauvegardée grâce à la ténacité de Patrick et à l'appui et l'aide du Maire de

Loches ; la tombe, désormais répertoriée dans le « Guide touristique Napoléon » a fait l'objet d'un article publié en 2019 dans « La Nouvelle République ».



➤ **Recherches aux archives du Palais et de la Mairie de Monaco**

Paradoxalement, les archives du Palais de Monaco ignorent l'existence du capitaine Jean-Pierre Pierredon. Les archives en ligne de l'état-civil de la mairie de Monaco apportent toutefois des renseignements : Jean-Pierre Pierredon, né le 17.11.1775, a été baptisé en l'église paroissiale le 19.11.1775. Il est le fils de Jacques Christophe Pierredon, natif d'Alès en Languedoc, tambour major du premier bataillon du Roi. Sa mère, Antoinette Castanière du Berias, est née dans le diocèse d'Uzès. Son parrain et sa marraine étaient respectivement soldat et épouse de soldat. Avec un tel entourage, il peut paraître évident que Jean-Pierre se dirigerait tout naturellement, sur les pas de son père, dans la carrière militaire.

Admis à l'âge de 12 ans, le 25.02.1787, à la solde comme enfant de troupe des « cuirassiers », il est engagé le 21.12.1790 et servira avec fidélité jusqu'en 1814 dans le même corps au 1er Cuirassiers.

De toute évidence, les attaches de Jean-Pierre Pierredon avec la principauté ont été fortuites et réduites. En effet Monaco ne faisait pas partie de la France lors de sa naissance. La principauté fut annexée par la France en février 1793 et rattachée au département des Alpes-Maritimes pendant 21 ans. Ce n'est qu'en juin 1814 que le prince de Monaco reprit possession de son domaine, et en 1815 qu'il fût restauré dans ses droits et titres. Ceci explique sans doute que les archives du Palais n'en aient gardé aucune trace, d'autant plus qu'il a accompli toute sa carrière en France et qu'il est mort dans ce pays.

➤ **Une courageuse carrière militaire**

La carrière de Jean-Pierre Pierredon est retracée dans ses impressionnants états de service sous le drapeau du 1^{er} Cuirassiers. Il fait campagne à l'armée du Nord en 1792 et 1793, et il est blessé par balle au bras droit le 23.10.1793 près de Maubeuge. Il est à l'armée d'Italie de 1795 à 1799. Il est nommé brigadier le 02.08.1799, fourrier le 07.09.1799, maréchal des logis le 14.04.1800, maréchal des Logis chef le 22.11.1802 et enfin adjudant sous-officier le 25.04.1804. Il est blessé d'un coup de boulet à la cuisse gauche à Austerlitz le 02.12.1805. De 1806 à 1807 il sert en Autriche, puis en Prusse et en Pologne. De 1808 à 1809 il est en Allemagne.

Il fait ensuite les campagnes de Russie en 1812, de Saxe en 1813. Il est blessé d'un coup de biscaïen qui lui traverse le bras droit, à Leipzig, le 18.10.1813. Enfin il fait la campagne de France en 1814. **Après la première abdication, Jean-Pierre Pierredon est incorporé au 1er régiment des cuirassiers du roi le 1er juillet 1814.**

➤ **Licenciement du 1^{er} Cuirassiers à Loches**

Les états de service établis au 24.10.1815, ne permettent pas de savoir si Jean-Pierre Pierredon a combattu pendant les cent-jours au sein de son régiment. Il avait alors 40 ans. Quoi qu'il en soit, à Waterloo les quatre escadrons du 1^{er} Cuirassiers commandés par le colonel Ordener, faisaient partie de la 13^{ème} division du 4^{ème} corps de réserve de cavalerie. Le 16.06.1815, après avoir bivouaqué à Ligny, le régiment est allé à la rencontre des anglais rassemblés sur le mont Saint-Jean. Le 18 juin, il a été engagé et il a chargé à plusieurs reprises laissant 120 morts sur le plateau. Le 1er régiment de Cuirassiers s'est alors replié et, après la seconde abdication de l'Empereur, s'est établi au sud de la Loire. Un détachement russe a séjourné pacifiquement à Loches en juillet 1815, en même temps que le 1er régiment de cuirassiers. Après les Cent-jours, par ordonnance royale du 16.07.1815, Louis XVIII s'est empressé de démanteler l'organisation de l'armée impériale.

Le 1^{er} Cuirassiers est licencié à Loches le 24.12.1815. Il terminait ainsi brutalement sa glorieuse carrière. Plusieurs officiers et soldats se fixèrent alors dans la ville, dont le Capitaine Pierredon et semble-t-il pour un temps, le général baron Samuel François Lhéritier. Les officiers et soldats devinrent pour la plupart des demi-soldes. Une partie des effectifs du 1er Cuirassiers sera versée dans les deux régiments de cuirassiers de la garde royale et son dépôt ira au 4ème régiment de cuirassiers. Le 27.09.1815 le Comte de Béthune formera à Amiens un nouveau régiment qui prendra le nom de « 1er Cuirassiers de la Reine » comprenant 4 escadrons. Il recevra son étendard de la Duchesse d'Angoulême à Compiègne le 28.08.1816.

L'histoire locale de Loches a retenu le souvenir du trompette Antoine Carrez, né à Paris le 13.05.1786, qui faisait partie du 1er Cuirassiers stationné à Loches, et dont l'instrument se trouverait à la maison-musée du peintre Emmanuel Lansyer de Loches ; la légende veut que cette trompette ait sonné l'ordre de retraite à Moscou.



Trompettes du 1^{er} Cuirassiers 1812

➤ **Préoccupations patronymiques tardives**

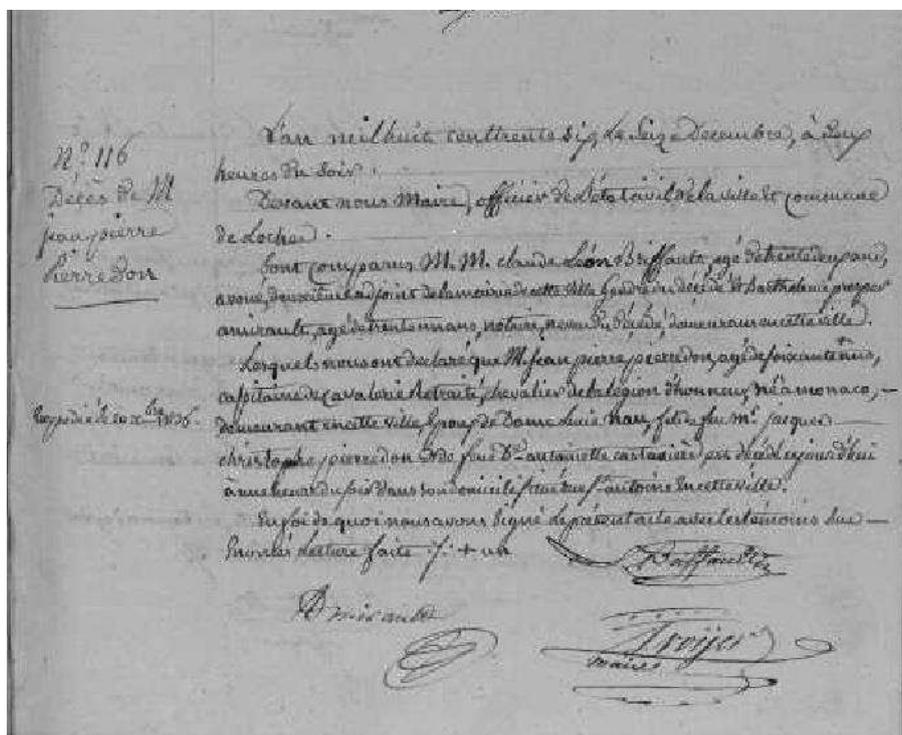
Lors de sa première année de retraite, Jean-Pierre Pierredon semble avoir voulu régulariser sa situation administrative. Il a entamé deux procédures rectificatives :

- L'une auprès de la Chancellerie de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur : un « procès-verbal d'individualité » en date du 10.11.1816, entérine, à la demande de Jean-Pierre Pierredon, une rectification de son identité sur son brevet de chevalier de la Légion d'Honneur. Le brevet initial établi le 14.04.1807 avait omis de préciser son prénom.

- L'autre par le Tribunal supérieur de la Principauté de Monaco : le jugement rendu en 1817 qui figure aux Archives de Monaco rectifie l'erreur de transcription de son nom, de « Pierdon » en « Pierredon ».

➤ Décès à Loches le 16.12.1836

Jean-Pierre Pierredon décède à l'âge de 61 ans, le 16 décembre 1836 à neuf heures du soir, à son domicile rue Saint-Antoine à Loches. Son décès est déclaré par son gendre Claude Léon Briffault, avoué et deuxième adjoint du Maire de Loches, né en 1804, et par son neveu Maître Barthélémy Prosper Amirante, notaire à Loches.



Acte de décès de Jean-Pierre-Pierredon

Jean-Pierre Pierredon a épousé Lucie Nau ; le couple a eu deux filles :

- Anne Pierredon mineure sous la tutelle de sa mère lors du décès de son père,
- Lucie Alexandrine Pierredon, épouse de Léon Briffault, avoué près le Tribunal civil de première instance de Loches. (Elle décédera le 20.02.1859 dans sa 42^{ème} année). Son gendre Claude Léon Briffault né le 05.05.1804 à Loches, Chevalier de la Légion d'honneur, décédera le 25 05 1874. Il sera maire de Loches entre 1853 et 1870. Il est enterré dans la tombe du capitaine avec son épouse Lucie.

Malgré tous ses efforts, Patrick Brangolo n'a pas encore réussi à faire organiser une cérémonie napoléonienne en tenue devant la sépulture du capitaine Pierredon, pour honorer la mémoire de ce valeureux cuirassier.

Sources :

1. Archives de la mairie de Monaco : <https://archives.mairie.mc/>
2. Société archéologique de Touraine. 1964.
3. Article de 2019 du journal « La Nouvelle république »
4. Copie du Livret de la Légion d'Honneur et de l'acte des arrérages au moment du décès..
5. Copie de l'acte notarié de la succession de Jean-Pierre Pierredon
6. Fiche des états de service et campagnes

Mots-croisés grille n°019 par Guy LINDEPERG

« Napoléon 1er part pour Sainte-Hélène »

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1		■			■	■				■
2									■	
3		■	■		■			■		
4									■	
5		■		■		■			■	
6				■		■			■	
7		■	■		■					
8							■			
9	■		■		■		■			
10							■	■		■

Horizontalement :

1. Million d'années - Napoléon la scruta souvent lors de son long voyage.
2. Maison et prison pour l'Empereur et sa suite.
3. Symbole du téranewton - Métal précieux renversé.
4. Capitaine anglais commandant le « Bellerophon ».
5. Élément de paella.
6. Taureau disparu - Forme d'adresse.
7. Partie principale du nom du premier médecin partant avec Napoléon 1er à Sainte-Hélène.
8. Sainte et lieu de cauchemars - Répertoire électoral unique en abrégé.
9. Déterminant désordonné.
10. Prince-Régent de la couronne d'Angleterre.

Verticalement :

- A. Napoléon 1er est à bord du « Bellerophon » faisant voile vers la rade de ce lieu anglais.
- B. En cette saison Napoléon 1er embarque, pour le dernier exil, à bord du « Northumberland ».
- C. Manganèse au labo – Terre au centre de l'eau.
- D. L'opposition anglaise bouge contre le refus de son Prince-Régent - Rivière du sud de la France, affluent du Viaur.
- E. Par son attitude envers l'Empereur l'Angleterre la viole.
- F. Commune de Corse du Sud – Dirige.
- G. Valeur en pièces.
- H. Grande distribution du groupe Dia - Napoléon et sa suite l'organisent vers le rocher perdu.
- I. Malheureusement, ce dernier exil de l'Empereur le fut.
- J. Général de Napoléon 1er chargé de remettre au Prince-Régent Anglais une lettre de l'Empereur décidant « de venir s'asseoir au foyer du peuple britannique ».

**Remue-méninges XIX de l'Empereur : Napoléon 1er part pour Sainte-Hélène
par Guy LINDEPERG**

**XIX-1 – Pourquoi Napoléon 1er, dans sa lettre au Prince-Régent d'Angleterre, écrit-il :
« ... j'ai terminé ma carrière politique. Je viens comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du
peuple britannique... », en ayant confiance en l'hospitalité britannique ainsi qu'en la protection
de ses lois » ?**

XIX-2 – Comment expliquer le refus du Prince-Régent à la demande de Napoléon 1er ?

XIX-3 – Quelles sont les conséquences politiques de ce refus en Angleterre ?

XIX-4 – Quelles sont les personnes qui accompagnent l'Empereur dans son ultime exil ?

**XIX-5 – Où se situe l'île de Sainte-Hélène et combien de temps dura le voyage depuis
Plymouth ?**

Solutions des jeux du bulletin n°018 :

Mots-croisés de l'Empereur Napoléon 1er, grille n°18

« Cent-Jours suite de Waterloo »

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	F		A	I	X		B	R	A	S
2	O	U	R	S		A	L			A
3	U					S	A		L	C
4	C	H	U	T	E		N	I	E	R
5	H	E		E			C	L		I
6	E	L		M	E	C	H	E		F
7		E	M	P	I	R	E		F	I
8	A	N	I	S		U		T	I	C
9	T	E	E				E	P	E	E
10	P		N	I	O	R	T		L	

Solution des Remue-méninges XVIII de l'Empereur :

« Les Cent-Jours : batailles de Ligny et Waterloo » par Guy LINDEPERG

XVIII-1 – Que signifie la terreur blanche de 1815 ? et pourquoi ?

Réponse : Après Waterloo et son retour à Paris, Louis XVIII ne peut et ne sait épargner le peuple de France de la vengeance de l'Europe des coalisés. Dans ces conditions, sa situation est incertaine ainsi que celle de la seconde Restauration qui, ne respectant pas la Charte, fait outrage à la Concorde. Il s'en suit des actions d'épuration et un climat de guerre civile.

C'est dans ce contexte terrible que s'installe la « terreur blanche » qui ensanglante l'hexagone. C'est le temps de la vengeance royaliste qui fait régner la terreur et l'inquisition notamment par l'action d'ultraroyalistes représentés d'une part, par les verdetts portant brassards ou cocardes vertes, couleur du comte d'Artois et d'autre part, par les miquelets partisans du duc d'Angoulême dont la formation remonte au XVII^{ème} siècle. Ainsi, après la chute et le départ de Napoléon 1^{er}, les ultraroyalistes qui bénéficient du soutien du clergé engagent cette contre-révolution. Le but est d'éliminer tous les organes de pouvoir et d'administration des anciens révolutionnaires et bonapartistes. Il est prévu de rejeter tout l'héritage politique et idéologique de ces mouvements.

La terreur blanche se traduit par la suppression des libertés individuelles, justice expéditive et massacres se succédant pendant un an de 1815 à 1816 jusqu'à la dissolution par Louis XVIII de la Chambre dominée par les ultras. La violence est la plus forte dans le Midi de la France, en Vendée, en Bretagne et dans le Maine.

XVIII-2 – Que dire des demi-solde et de leur devenir ?

Réponse : Dans la tourmente des deux Restaurations, les demi-solde sont très malmenés. Ils sont en général des officiers et sous-officiers du Premier Empire réformés et mis en non-activité par le roi et les instances royalistes placées sous sa responsabilité. Les premiers demi-solde furent ceux de 1814 mis en retraite d'office par ordonnance royale du 12 mai 1814 dès le départ de Napoléon 1er en exil pour l'île d'Elbe. Ils devinrent civils tout en conservant leurs grades militaires. A la suite du Vol de l'Aigle en 1815 et du retour à Paris de Napoléon 1er, Louis XVIII s'enfuit en Belgique. La Restauration est déçue et les demi-solde réhabilités et réintégrés dans l'armée impériale.

En 1815, après Waterloo et le départ de Napoléon 1er pour son ultime exil à Sainte-Hélène, la seconde Restauration voit le retour de Louis XVIII et l'invasion de Paris par les coalisés. Les troupes impériales sont pour la plupart démobilisées et les demi-solde réapparaissent avec des soldes diminuées de moitié auxquelles s'ajoutent un accroissement de brimades, de moqueries et de restrictions de leur liberté. Les temps sont donc plus durs que lors de la première Restauration.

Nombre de ces militaires se retrouvent dans la misère avec une carrière brisée et constituent une forte opposition au régime politique monarchique. « Le Colonel Chabert », œuvre d'Honoré de Balzac, illustre bien cette condition d'officier supérieur de la Grande Armée, héros d'Eylau en 1807, ayant tout perdu et laissé pour mort sur le champ de bataille. Le Colonel Chabert finit sa vie misérablement à l'asile.

En 1815, les demi-solde sont de plus en plus surveillés et contrôlés ainsi que 300 000 soldats de l'Empire licenciés. Les demi-solde sont assignés à résidence et c'est le préfet nommé par le roi qui doit les autoriser à exercer une quelconque activité. Ils n'ont pas le droit d'obtenir un passeport, ni de posséder une arme, même de chasse. Toujours militaires, ils doivent demander l'autorisation de se marier. Leur courrier est ouvert, censuré.

Ils doivent se présenter à la gendarmerie de leur résidence tous les 15 jours. La police les surveille en continu et un rapport trimestriel est établi sur leur conduite, leurs fréquentations, leurs activités et leurs relations, même intimes.

A la mort de Napoléon I^{er}, la royauté ne craignant plus le retour de l'Empire, les demi-solde réintègrent la vie civile tout en menant des complots contre la Restauration. Certains vivent le retour à la terre, dans l'industrie, l'artisanat et les emplois administratifs. Des officiers reprennent du service dans l'armée, surtout par nécessité financière.

Après Waterloo, les demi-solde ont subi la vindicte royaliste et beaucoup ont connu l'exil. La redingote ou la cape permettent de camoufler les restes d'un uniforme. Le ruban rouge de la Légion d'honneur est porté au revers de la cape. Ils adoptent le chapeau haut de forme ou de type bolivar comme couvre-chef. La canne lisse plombée ou le bâton noueux spiralé est leur reconnaissance et leur arme très efficace contre les agents royalistes, les policiers et les anti-bonapartistes.

Les fidèles de l'Épopée napoléonienne portent la Légion d'honneur de l'Empereur sur leur cœur, voire sous leurs habits. Les adversaires de l'Empereur ont réinstallé les Bourbons avec leur cortège de misère et d'humiliations. Les 15 août et 2 décembre, les anciens de la Grande Armée ont les larmes aux yeux. Ils sont considérés comme les « brigands impériaux » par les royalistes ; beaucoup disparaissent, gagnent la frontière ou se suicident.

Pendant la terreur blanche, les demi-solde sont considérés « suppôts de l'usurpateur ». Le simple soupçon d'être défavorable au régime royaliste peut entraîner l'envoi dans un lieu de bannissement. Victimes de la politique, de la haine, des bandits meurtriers au nom du roi, l'élite de la Grande Armée est menacée. Le maréchal Brune assassiné et mutilé sera jeté dans le Rhône puis enterré, déterré et définitivement inhumé. Le maréchal Ney sera fusillé. Les généraux La Bédoyère, Mouton-Duvernet, Chartrand et Ramel, seront assassinés. Bien d'autres encore subiront les atrocités de ces royalistes revanchards avides du sang des fidèles de l'Empereur.

La terreur blanche ne prendra fin qu'en septembre 1816 sur ordre du roi. On compte 70 000 personnes arrêtées, dont beaucoup de demi-solde, entre novembre 1815 et septembre 1816. Certains purent s'expatrier en Hongrie, Turquie, Perse, Amérique en disant de l'Empereur: « *il reviendra ! Dieu soit loué ! Car il est plus malin que ces cochons de royalistes* ». Certains expatriés pourront revenir en France tout en demeurant surveillés et sans pension ni solde. Prononcer simplement le nom de l'Empereur est alors considéré comme un acte de rébellion.

Napoléon I^{er} parlait d'eux en ces termes: « *Si je n'avais eu que de pareils serviteurs, je les aurais donnés pour modèle au monde entier* ».

Bien plus tard, sous le Second Empire, ces vétérans du Premier Empire recevront la médaille de Sainte-Hélène en signe de reconnaissance et de réhabilitation de la part de Napoléon III, neveu du Premier. Pour eux, l'Empereur est toujours vivant.

XVIII-3 – Quelles sont les conséquences de Waterloo ?

Réponse : La voie vers Paris semble ouverte aux coalisés. Les opposants à Napoléon souhaitent qu'il se rende dans le sein de la représentation nationale ; ils affirment que l'Empereur est perdu en venant à Paris et que pour se sauver ainsi que la France il lui reste une seule option : traiter avec les Alliés et remettre la couronne à son fils.

Fouché organise la riposte contre Napoléon et, en traître, il prépare son piège. Pour faire place nette, Fouché a besoin d'une majorité parlementaire sûre et il va s'allier aux libéraux comme La Fayette très hostile à Napoléon. Peu de pairs et députés résistent au complot indigne, soi-disant orchestré pour sauver la patrie. Sieyès favorable à l'Empereur clame: « *Sauvons-le pour qu'il nous sauve* ». Mais le mouvement opposant veut l'abdication de Napoléon pour une paix rapide avant que les Alliés n'arrivent à Paris. Les comploteurs veulent former un gouvernement provisoire permettant de négocier avec les coalisés. Fouché, meneur de la fourberie, œuvre en faveur de Louis XVIII.

Napoléon veut réagir sur le conseil du maréchal ministre Davout qui lui affirme : « *Rien n'est perdu si Votre Majesté prend promptement des mesures énergiques* ». Intervenir rapidement sur les Chambres semble être la première action à mener, c'est ce que tente l'Empereur avec l'appui de son frère Lucien. L'objectif de Napoléon est de sauver la France sans déclencher une guerre civile alors qu'il pourrait réunir 300 000 hommes, reprendre la main militairement et défaire les Alliés sur Paris.

Mais les députés veulent l'abdication de Napoléon. Lucien est pour le coup de force mais Napoléon l'oblige à écrire un texte sous sa dictée dénonçant le jeu des parlementaires, exhortant à l'indépendance nationale et vantant le choix du sacrifice. Napoléon s'exécute ainsi pour sauver la France en précisant: « *Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, empereur des Français...* ». Il invite les chambres à organiser sans délai la régence par une loi. Cette abdication est acceptée par les chambres mais elles refusent d'organiser la régence.

XVIII-4 – Alors que Napoléon est sur l'île d'Aix, que se passe-t-il à Paris et en France ?

Réponse : Le 3 juillet, Napoléon arrive à Rochefort ; la capitulation de Paris est signée au château de Saint-Cloud.

Le 4 juillet voit le début de l'évacuation de la capitale par l'armée française. Le lendemain Fouché rencontre Wellington et le 7 juillet, les alliés entrent dans Paris. Blücher se sent le maître et ses Prussiens vengeurs dégradent Paris pendant que le gouvernement provisoire est dissout. Le 8 juillet, Louis XVIII est à Paris. Napoléon quitte Rochefort et, le 9 juillet, il est sur l'île d'Aix. La France est humiliée et, risquant le châtimeur, elle frôle le vertige, les Lumières se ternissent face à l'égoïsme des bourgeois accablés par le mépris de la noblesse, le rejet des intellectuels et la gronde du peuple.

XVIII-5 – Que dire des promesses et des décisions anglaises envers Napoléon 1er ?

Réponse : Napoléon 1er ne pouvait se résoudre à une fuite en Amérique, ni risquer d'être capturé en France. Aussi, demander asile à l'Angleterre progressait en son esprit.

Le 13 juillet 1815, il s'en explique au général Gourgaud en lui précisant qu'il envisage de se rendre à la croisière anglaise. Napoléon pense faire preuve de noblesse en se remettant à son ennemi héréditaire, modèle de monarchie aristocratique. Napoléon ne peut imaginer être déporté en un lieu isolé.

Le 14 juillet, Las Cases rend visite à Maitland, commandant du Bellerophon, qui renouvelle son offre d'hospitalité à Napoléon sur son bâtiment sans pouvoir donner de garantie sur le sort que l'Angleterre lui réservera. La lettre de demande d'asile de Napoléon au Prince-Régent que Gourgaud remet aux autorités britanniques ne reçoit pas l'avis favorable du Régent pour qui rien n'a été promis à Napoléon. Dès le 31 juillet 1815, Napoléon est considéré comme prisonnier de guerre avec décision arrêtée de le déporter dans l'île de Sainte-Hélène.

Le 7 août 1815, Napoléon et sa suite embarquent sur le Northumberland qui doit les mener sur ce rocher volcanique isolé. Le peuple anglais ne fut pas complice de cette décision de son gouvernement, bien au contraire, car il y eut une tentative d'extraire Napoléon du Bellerophon devenu prison alternative.

Sous les ordres du premier ministre Robert Banks Jenkinson, appelé également Lord Liverpool, le gouvernement britannique hâte le départ de Napoléon. Cette décision de considérer Napoléon prisonnier et de le déporter déclenche une crise politique menée par les libéraux anglais.

C'est le 29 juillet que Napoléon apprend par la presse le projet consistant à l'envoyer à Sainte-Hélène, ce qui lui est confirmé officiellement le 31 juillet par Lord Keith, commandant en chef de la flotte britannique de la Manche. En fait, les craintes du premier ministre étaient grandes : pas question de garder Napoléon en Angleterre en raison du risque lié à la curiosité publique, de la possible compassion à son égard et du risque de développement d'un ferment révolutionnaire.

De plus, les Anglais ne veulent pas remettre Napoléon au gouvernement français encore non établi et se méfient de Louis XVIII. Dans cette affaire le premier ministre anglais manœuvre afin que Napoléon ne mette pas le pied sur le sol britannique, que le Régent ne soit pas attendri par la lettre de Napoléon et que ce dernier, connaissant la législation anglaise en matière de protection des libertés individuelles, ne tente pas d'en profiter.

Le premier ministre anglais met en avant des questions de « droit » pour justifier l'éloignement de l'Empereur dans sa lettre du 21 juillet 1815 ; il interdit le débarquement de Napoléon en précisant : « ... *en mer, il n'est pas sur sol anglais qu'il ne foulera jamais* ». Au demeurant, Napoléon avait exprimé : « *Je viens me mettre sous la protection des lois anglaises* » car il savait que la tradition libérale anglaise poursuivait les améliorations des libertés politiques (Magna Carta, Bill of Rights, Habeas Corpus) qui fit de l'Angleterre le pays le plus libéral du monde. Pour se justifier, le premier ministre anglais prend la liberté et la responsabilité de ne pas respecter les textes de la tradition libérale anglaise et notamment l'Habeas Corpus de 1679 toujours en vigueur en 1815.

Ce texte énonce **une liberté fondamentale anglaise, celle de ne pas emprisonner quelqu'un sans jugement** ; il s'oppose résolument à l'arbitraire permettant d'arrêter n'importe qui sans raison valable. Cette notion juridique a son origine dans la Rome antique. Elle est devenue un des piliers des libertés publiques anglaises : c'est un droit fondamental au jugement.

Pour Napoléon et sa suite, l'Habeas Corpus n'a pas été respecté ; ils étaient déjà prisonniers sur le Bellerophon avec interdiction de mettre pied à terre. L'exil à Sainte-Hélène a été décidé arbitrairement. Le premier ministre anglais a donc bafoué le droit britannique fondamental des libertés, entraînant dans la perfidie son gouvernement, son Régent et son pays. Il a commis un sérieux délit en privant l'Empereur et sa suite de bénéficier de la base légale d'un jugement. C'était une grave atteinte aux droits de L'Homme.

Pour ces raisons, le mécontentement des Libéraux anglais envers Lord Liverpool et le gouvernement a été très appuyé. Il a pris la forme d'une affaire d'État.

Mise en page : Kevin Eliçagoyen